



en solidarité avec les paysans et indigènes du Guatemala
en solidaridad con los campesinos e indígenas

Genève, le 07-09-2023

Aux membres de l'Assemblée km207

Notre réf. 3897-CoT

Vérification des comptes 2022 de l'association KM207 Guatemala-Suisse

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association KM207 Guatemala-Suisse pour l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, le compte postal 10-776232-1 indique 2262.11 CHF.

Le compte de résultat annonce un bénéfice de 1426.82 CHF.

Grâce à ce dernier, le Trésorier s'est avisé de dissoudre le compte «2990 Bénéfice reporté/Perte reportée» après y avoir transféré la perte de l'exercice précédent tout en réduisant le Compte de capital de la différence. Les Capitaux propres s'établissent à 2382.11 CHF et, avec le report du bénéfice susmentionné le 1er janvier 2023 au compte 2800, ce dernier montant deviendra celui de notre Compte de capital.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de résultats concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués ont porté sur l'ensemble des écritures et nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes.

En conséquence nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier, Claude Reymond, pour son travail.

Les personnes mandatées à la vérification des comptes :

Benoît Grossenbacher

Genève, le 07.09.2023
Annick Subasic

A. Subasic